

SOURCE : Neptune Technologies & Bioresources Inc.

## Neptune annonce les résultats de son second trimestre *Envois de NKO® en cours*

**Laval, Québec, CANADA – le 14 octobre 2014** – Neptune Technologies & Bioresources Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ.NEPT - TSX.NTB), annonce les résultats financiers consolidés des trois et six mois terminés le 31 août 2014.

« Nous continuons de faire des progrès considérables pour rebâtir et renforcer nos activités nutraceutiques, » a souligné M. André Godin, président et chef de la direction par intérim de Neptune. « Nous sommes à la dernière étape de notre production accélérée et nous demeurons centrés sur la croissance de nos revenus ».

« Nous maintenons également un niveau d'activité élevé dans le domaine pharmaceutique, sachant que notre filiale, Acasti, a récemment annoncé des résultats positifs pour deux essais cliniques dont l'objectif était d'évaluer la sécurité et l'efficacité de sa nouvelle drogue de recherche, CaPre®. Ces résultats encourageants indiquent clairement que CaPre® pourrait être une solution de traitement sûre et efficace permettant de réduire les taux de triglycérides. Acasti a désormais franchi une étape supplémentaire vers la commercialisation de CaPre®. »

### **Résultats financiers : trimestre terminé le 31 août 2014**

#### Résultats des activités nutraceutiques

- Les recettes nutraceutiques ont atteint 2 615 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2014, par rapport à 5 080 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2013
- Le BAIIA ajusté était négatif (10 132 000 \$) pour le trimestre en cours, par rapport à un BAIIA négatif (4 078 000 \$) lors de l'exercice précédent
- La perte nette était de (11 356 000 \$) pour le trimestre en cours, par rapport à une perte nette de (1 779 000 \$) lors de l'exercice précédent

#### Résultats consolidés

- Les revenus consolidés ont atteint 2 623 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 août 2014, une baisse par rapport aux 5 346 000 \$ réalisés au cours du trimestre terminé le 31 août 2013
- La marge brute ajustée<sup>1</sup> en pourcentage du revenu était de 30 % pour le trimestre en cours, comparée à 12 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent
- Le BAIIA ajusté était négatif (12 875 000 \$) pour le trimestre en cours, par rapport à une perte nette de (6 055 000 \$) lors de l'exercice précédent
- La perte nette était de (14 848 000 \$) pour le trimestre en cours, par rapport à une perte nette de (5 052 000 \$) lors de l'exercice précédent

---

<sup>1</sup> La marge brute ajustée exclut les coûts uniques inclus dans le coût des ventes, notamment les coûts incrémentiels liés à l'accélération de la production en usine, ainsi que la dépréciation des stocks

Les revenus nutraceutiques du trimestre terminé le 31 août 2014 provenaient de l'entente de fabrication et d'approvisionnement réalisée entre Neptune et une tierce partie. Les revenus ont été affectés par la décision de nombreux clients d'attendre l'huile de krill fabriquée par Neptune.

La diminution du BAIIA ajusté, d'un exercice à l'autre, au niveau nutraceutique ou consolidé, est largement due aux coûts incrémentiels liés à l'accélération de production en usine, la dépréciation des stocks découlant de la dégradation des marchandises brutes, une mauvaise créance d'un client important, des coûts accrus en recherche et développement (RD et D) ainsi que des dépenses plus élevées en marketing et publicité et en formation suite à la reprise de la production d'huile de krill. Une réduction des frais juridiques, d'un exercice à l'autre, a permis de compenser partiellement cet écart.

Sur une base consolidée, le trimestre en cours inclut le BAIIA ajusté négatif de 2,7 millions de dollars pour les filiales de Neptune, Acasati et NeuroBioPharm, qui participent activement à des études cliniques et à la recherche et au développement. Au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les filiales de Neptune ont enregistré un BAIIA ajusté négatif de 2,0 millions de dollars.

La perte nette plus élevée, d'un exercice à l'autre, sur la base nutraceutique et consolidée, était due aux facteurs soulignés pour la partie du BAIIA ajusté. De plus, le trimestre de l'exercice précédent comprenait aussi les recouvrements d'assurance de 5,0 millions de dollars liés à l'incident de l'usine de Sherbrooke. Une réduction des frais juridiques, d'un exercice à l'autre, a permis de compenser partiellement cet écart. Sur une base consolidée, les filiales de Neptune ont enregistré des pertes nettes de 3,5 millions de dollars et 3,3 millions de dollars pour les trimestres ayant pris fin les 31 août 2014 et 2013, respectivement.

## **Résultats financiers : période de six mois terminée le 31 août 2014**

### Résultats des activités nutraceutiques

- Les recettes nutraceutiques ont atteint 6 250 000 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2014, une baisse par rapport 11 165 000 \$ réalisés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2013
- Le BAIIA ajusté était négatif (13 897 000 \$) pour la période de six mois terminée le 31 août 2014, par rapport à un BAIIA négatif (6 776 000 \$) pour la période correspondante de l'exercice précédent
- La perte nette était de (17 058 000 \$) pour la période de six mois terminée le 31 août 2014, par rapport à une perte nette de (5 158 000 \$) pour la période correspondante de l'exercice précédent

### Résultats consolidés

- Les revenus consolidés ont atteint 6 314 000 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2014, par rapport aux 11 438 000 \$ réalisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent
- Le BAIIA ajusté était négatif (18 647 000 \$) pour la période de six mois terminée le 31 août 2014, par rapport à un BAIIA négatif de (10 038 000 \$) pour la période correspondante de l'exercice précédent
- La perte nette était de (19 217 000 \$) pour la période de six mois terminée le 31 août 2014, par rapport à une perte nette de (10 467 000 \$) pour la période correspondante de l'exercice précédent

## **Accélération de production dans l'usine de Sherbrooke**

En septembre 2014, Neptune a annoncé avoir atteint une capacité de production annualisée de 100 tonnes d'huile de krill par an et entamait la dernière étape de l'accélération de sa production. La Société compte atteindre sa capacité maximum de 150 tonnes par an d'ici la fin de l'année.

Neptune a commencé à expédier son huile de krill de qualité supérieure, NKO<sup>®</sup>. La Société continue également d'offrir à ses clients de l'huile de krill produite par une tierce partie, ajoutant ainsi des possibilités intéressantes dans certains marchés et créant des revenus supplémentaires. « Notre objectif principal est d'atteindre une capacité maximale aussi rapidement que possible et de nous rétablir au rang de fabricant d'huile de krill de premier plan, » a ajouté M. Godin. « En offrant à nos clients des produits de pointe tout en développant de nouvelles créations et en renforçant notre propriété intellectuelle, nous sommes très bien placés pour retrouver notre part du marché et stimuler notre croissance. Nous prévoyons que l'élan observé dans les ventes se poursuive, ce qui devrait avoir un effet positif sur les prochains trimestres. »

### **Détails relatifs à la téléconférence :**

Neptune tiendra une téléconférence le mercredi 15 octobre à 9 h (HE) afin de présenter les résultats de son second trimestre qui s'est terminé le 31 août 2014.

Date : Mercredi 15 octobre 2014  
Heure : 9 h Heure de l'Est  
Numéro de la conférence : 14760800  
Composer : 1-877-380-5664 (au Canada et aux États-Unis)  
1-631-813-4882 (en dehors du Canada et des États-Unis)  
(Veuillez composer le numéro 15 minutes avant le début de l'appel)

Webémission : Une webémission en direct sera disponible à l'adresse :  
<http://neptunekrilloil.com/investors/investor-events-and-presentations/>

Un enregistrement de la conférence sera également archivé sur le site Internet de Neptune et disponible peu après la conférence.

### **À propos de Neptune Technologies & Bioressources Inc.**

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d'origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d'extraction d'huile de krill antarctique et l'entreprise vend principalement des AGPI oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545, Promenade du Centropolis, bureau 100, Laval (Québec).

Par l'entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49.95 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s'intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l'accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuses, très répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre<sup>®</sup>, le principal candidat à titre de médicament d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre<sup>®</sup> est la prévention et le traitement des désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

## **Énoncés prospectifs**

*Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels des sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.*

*Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont également et généralement soumis à d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de valeurs mobilières que Neptune, Acasti et NeuroBio partagent avec la Securities and Exchange Commission et la Canadian Security Commission. Sauf là où les lois applicables l'exigent, les sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio déclinent toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un quelconque énoncé prospectif.*

*« Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué. »*

### **Personnes ressources – Neptune**

André Godin  
CEO & CFO intérimaire  
+1.450.687.2262

[a.godin@neptunebiotech.com](mailto:a.godin@neptunebiotech.com)  
[www.neptunebiotech.com](http://www.neptunebiotech.com)

John Ripplinger  
Relations investisseurs  
+1.450.687.2262

[j.riplinger@neptunebiotech.com](mailto:j.riplinger@neptunebiotech.com)  
[neptunebiotech.com](http://neptunebiotech.com)